

Brevet de Technicien Supérieur : Industries graphiques : communication graphique, par unités de contrôle capitalisables à titre expérimental / Arrêté du 21 juillet 1994 et annexes.

Numéro d'inventaire : 1999.01759

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Centre National de Documentation Pédagogique (Paris)

Imprimeur : Bialec, Nancy

Date de création : 1994

Description : Broché.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Auteur : Ministère de l'Education Nationale - Direction des Lycées et collèges - Sous-direction des formations initiales et continues / Spécimen du C.R.D.P. - B.T.S. : Industries graphiques : communication graphique. Nomenclature des domaines et des unités de contrôle capitalisables. Ordre d'acquisition des unités de contrôle capitalisables. Répertoire des connaissances et des savoir-faire du domaine professionnel. Correspondance entre les unités de contrôle capitalisables et les épreuves de l'examen.

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : •15